



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**J'avais 7 ans.
Il en avait 63.
C'était mon
grand-père.**



**COMMISSION
INDÉPENDANTE
SUR L'INCESTE
ET LES VIOLENCES
SEXUELLES FAITES
AUX ENFANTS**

#TémoignerProtéger

Dossier de presse
Mardi 21 septembre



Chaque année, au moins 160 000 enfants subissent des violences sexuelles, et notamment l'inceste.

Ces violences ne peuvent plus être banalisées. Des milliers de femmes et d'hommes ont déjà révélé ces violences et crié leur colère de ne pas avoir été crus mais aussi leur espoir.

La libération de la parole, c'est une chaîne de solidarité entre les victimes

soutenues par les associations. Elle a conduit la société à prendre conscience de l'urgence de mieux protéger les enfants et de lutter contre l'impunité des agresseurs.

La commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (CIIVISE) répond à cette exigence collective. Elle est aussi l'espace où la parole des personnes qui ont été victimes de violences sexuelles dans leur enfance est écoutée et prise au sérieux pour construire une politique publique de protection.

Aujourd'hui, la CIIVISE lance son appel à témoignages pour que le silence recherché par les agresseurs ne prévale plus. Pour que toute personne qui a été victime de violences sexuelles dans son enfance et notamment d'inceste puisse être crue et écoutée.

Notre mot d'ordre: « Ensemble, sortons du silence ».

Édouard Durand et Nathalie Mathieu

présidents de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants

Sommaire

03

Un appel à témoignages à l'attention des personnes ayant été victimes de violences sexuelles dans leur enfance

Écouter les victimes et renforcer la protection des enfants

Comment témoigner auprès de la commission ?

06

Des spots vidéos réalisés par Xavier Legrand dans le cadre d'une campagne de communication nationale

Six témoignages forts pour protéger les enfants

Un engagement fort du réalisateur Xavier Legrand

10

La Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants

Un appel à témoignages

à l'attention des personnes ayant été victimes de violences sexuelles dans leur enfance

La Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants lance aujourd'hui un appel à témoignages à l'attention des personnes ayant été victimes de violences sexuelles dans leur enfance.

ÉCOUTER LES VICTIMES ET RENFORCER LA PROTECTION DES ENFANTS

— Répondre à un besoin des victimes

Après que des milliers de victimes ont partagé leur témoignage sur les réseaux sociaux, la commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants est une réponse institutionnelle à leur besoin d'être entendues.

« Vous ne savez pas le bien que cela me fait d'être entendue par une commission publique. »

Madame P., auditionnée par la commission en juin 2021

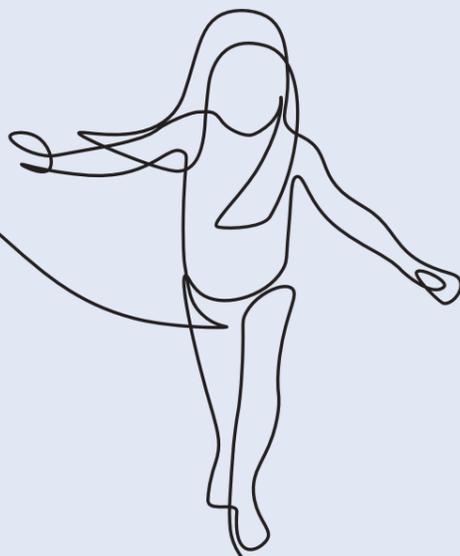


— À partir du vécu des victimes, identifier et préconiser des solutions pour améliorer la protection des enfants contre ces violences

Les témoignages des victimes permettront à la commission de repérer les mécanismes des violences, la stratégie des agresseurs et la réponse des institutions. C'est à partir de ces témoignages que seront formulées ses préconisations à l'attention des pouvoirs publics (prévention, repérage, protection et soins pour les victimes, sanction des agresseurs).

« Cette démarche est autant pour moi que pour les autres, pour ceux qui ont souffert et souffrent encore. »

Monsieur R., dans un courrier adressé à la commission en septembre 2021



COMMENT TÉMOIGNER AUPRÈS DE LA COMMISSION ?

— Deux numéros de téléphone anonymes et gratuits à disposition des victimes, de métropole comme d'Outre-Mer

Depuis le 21 septembre, tout adulte souhaitant témoigner de violences sexuelles subies dans son enfance peut appeler le 0 805 802 804 depuis la métropole ou le 0 800 100 811 depuis l'Outre-Mer. Les proches des victimes peuvent également apporter leur témoignage en composant ces mêmes numéros.

Les victimes trouveront une écoute et un accompagnement auprès d'écouteresses et d'écouteresses expérimentés et formés sur les violences sexuelles, qui travaillent respectivement pour le Collectif féministe contre le viol (CFCV) ou SOS Kriz, deux associations spécialisées.

Les victimes ont également la possibilité d'écrire à la commission, par mail ou par courrier.



Par téléphone
de 10h00 à 19h00:
0805 802 804
(France métropolitaine)
0800 100 811
(Outre-Mer)



Par mail:
temoignages@ciivise.fr



Par courrier:
CIIVISE
14, avenue Duquesne,
75007 Paris.

— Un questionnaire en ligne

À chaque appel ou pour chaque courrier reçu, les victimes seront invitées à remplir un questionnaire en ligne, disponible sur le site internet. Ce questionnaire est un outil supplémentaire pour une connaissance exhaustive des violences dont témoignent les victimes (circonstances, lien de proximité avec l'agresseur, conséquences sanitaires et sociales, etc.).

— Les rencontres de la CIIVISE

À partir de fin octobre, la commission se déplacera dans les grandes métropoles régionales à la rencontre des victimes, de leurs proches, mais aussi des acteurs de terrain.

En 2021

21

septembre

lancement de l'appel
à témoignages

20

octobre

première réunion publique
organisée par la commission
à Nantes

17

novembre

premier colloque
de la commission

Des spots vidéos

réalisés par Xavier Legrand dans le cadre d'une campagne de communication nationale

Afin d'encourager les personnes ayant été victimes de violence sexuelles dans leur enfance à appeler la commission, une campagne de communication nationale est lancée le 21 septembre. Réalisés par Xavier Legrand, des spots seront diffusés notamment sur les plateformes de catch'up TV et les réseaux sociaux avec le hashtag #TémoignerProtéger. Six personnalités y témoignent des violences sexuelles qu'elles ont subies quand elles étaient enfants.

Six témoignages forts pour protéger les enfants

Six personnalités, connues ou moins, ont accepté de témoigner des violences sexuelles qu'elles ont subies dans leur enfance.

“ J'avais 7 ans, il en avait 63. C'était mon grand-père. ”

Mai Lan Chapiron,
artiste chanteuse



“ J'avais 13 ans. Il en avait 53. Je posais pour ses photos. ”

Flavie Flament,
animatrice de télévision et de radio



“ J'avais 12 ans. Les vendredis soirs pendant 4 ans. C'était le mari de ma cousine. ”

Sébastien Boueilh,
rugbyman, Président de l'association Colosse aux pieds d'argile



**“ J’avais
6 ans quand il
a commencé.
Il en avait 16.
C’était mon
grand frère.
”**

Laurent Boyet,
président de l’association
Les Papillons



**“ J’avais
7 ans. Pendant
4 ans. C’était
mon beau-
père.
”**

Angélique Mouly,
Présidente CVS de la Maison
d’Accueil Jean Bru

**“ J’avais
8 ans. Pendant
les vacances
d’été. Il en avait
25. C’était mon
beau-frère.
”**

Monique Arrighi,
bénévole au sein de l’association
d’Action/Recherche et Echange
entre les Victimes d’Inceste
(AREVI)



Un engagement fort du réalisateur Xavier Legrand

Xavier Legrand est le réalisateur du film « Jusqu’à la garde », récompensé par les Césars du meilleur film et du meilleur scénario original en 2019. Ce film sur les violences conjugales montre de manière implacable la stratégie des agresseurs et l’impact de ces violences sur la mère et les enfants.

Avec générosité, Xavier Legrand a offert sa créativité à la commission pour que l’appel à témoignages soit juste et fort.

La chanteuse Lio prête sa voix pour rappeler que « Chaque année, 160 000 enfants subissent des violences sexuelles » et le numéro de téléphone pour témoigner.

La Commission indépendante

sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants

Dans le contexte actuel de libération de la parole, la création de la commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants est la réponse à une prise de conscience collective de l'ampleur et de la gravité de toutes ces violences.

Le 23 janvier 2021, le président de la République a annoncé la création de cette commission indépendante, et a désigné Edouard Durand, juge des enfants, et Nathalie Mathieu, directrice générale de l'association Docteurs Bru, pour la présider.

Le 11 mars 2021, la commission est installée par le secrétaire d'État chargé de la famille et de la protection de l'enfance pour une durée de deux ans afin de formuler des recommandations pour mieux prévenir les violences sexuelles, mieux protéger les enfants victimes et lutter contre l'impunité des agresseurs.

Une commission pluridisciplinaire

La commission est composée de 27 membres: des expertes et des experts issus de différents horizons professionnels, de victimes et d'associations de victimes. La liste complète des membres est à retrouver sur le site internet: ciivise.fr.



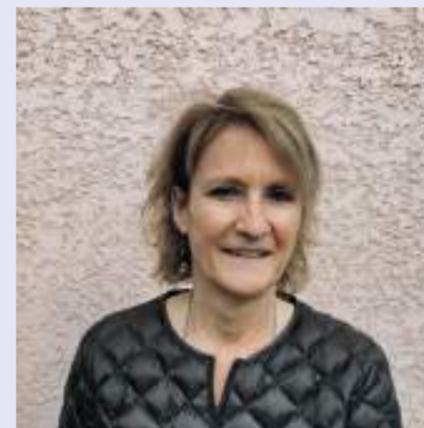
Édouard DURAND

Édouard Durand est magistrat, expert de la protection de l'enfance.

Il a notamment été juge des enfants à Marseille et à Bobigny.

Il est membre du Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE) et a été co-président de la commission « Violences de genre » du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Il a participé à l'élaboration du premier plan gouvernemental contre les violences faites aux enfants.



Nathalie MATHIEU

Nathalie Mathieu est directrice générale de l'association Docteurs Bru, qui accueille dans une maison spécialisée des jeunes filles victimes d'inceste.

Elle a été responsable du dispositif d'accueil des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance en Seine-Saint-Denis.

Elle a également été directrice d'établissements médico-sociaux.



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contact presse

Commission indépendante sur l'inceste et les violences
sexuelles faites aux enfants (CIIVISE)

Alice Gayraud

Chargée de plaidoyer et de communication

alice.gayraud@sg.social.gouv.fr

07 61 46 46 10